

NEWS

SOLIDARNOSĆ

Bi-mensuel
1 - 15 mars 1990
n° 149

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski

15 Drève des Aubépines, 1320 Genvral, Belgium

tél. 02/652.12.20 fax 02/652.02.88 tlx 24464 sol bk b

LE SYNDICAT EN LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Les réformes et mutations ont toujours un prix. Les Polonais qui font jusqu'ici preuve d'une remarquable patience face à la douloureuse réduction de leur niveau de vie, réalisent également que le prix de ces réformes ne se paiera pas seulement en argent mais aussi par l'apparition d'un nouveau problème social, le chômage. Car celui-ci est entré officiellement dans la réalité socio-économique polonaise et, semble-t-il, pour quelque temps.

Tout problème peut être interprété comme un échec ou une opportunité. Pour de nombreux citoyens inquiets, les bouleversements sociaux et économiques causés par les rudes mesures de réformes introduites par le nouveau gouvernement peuvent bien naturellement apparaître comme une série de problèmes insurmontables. Cette situation place NSZZ Solidarnosc face à un double défi: développer une assistance concrète aux travailleurs confrontés aux difficultés économiques et, en même temps, maintenir son engagement en faveur de réformes de marché. Il apparaît clairement que le succès des réponses à ces défis peut dépendre de la capacité du syndicat à prouver que tous ces problèmes peuvent aussi être considérés comme des opportunités. Pour cette raison, les dirigeants de NSZZ Solidarnosc soulignent constamment la nécessité d'élaborer une formule d'action syndicale concrète dans la nouvelle réalité économique. Le Congrès qui se tiendra à la mi-avril, consacrera certainement une attention majeure à cette question.

Les militants syndicaux aux niveaux national et local savent bien qu'il ne peut y avoir de miracle et qu'il faut s'attendre à des pertes d'emploi. Le fléau du chômage affecte même les sociétés les plus prospères et il est évident que les syndicats seuls ne pourront offrir une solution complète à ce problème difficile. NSZZ Solidarnosc, cependant, a un rôle majeur à jouer dans deux domaines: la protection des droits des sans-emplois et l'aide à leur réinsertion sur le marché de l'emploi. La campagne déterminée de notre syndicat sur les amendements à la loi sur le travail et sur l'emploi, conjuguée à des efforts décidés des responsables syndicaux locaux pour utiliser toutes les possibilités légales dans leur défense des intérêts des travailleurs, démontre que cette première mission est déjà prise en charge. La seconde, pourtant, est davantage encore complexe et soumet le syndicat à un test sévère. La mise en place de programmes de formation professionnelle, de services de placement nécessite des fonds substantiels, des ressources humaines ainsi que du temps. Le temps presse; aussi, de nombreuses initiatives concrètes sont déjà engagées dans toutes les régions syndicales. De plus, dans cet esprit, NSZZ Solidarnosc développe des projets économiques (banque de Solidarnosc, Fondation économique, associations mixtes) qui apporteront les ressources financières nécessaires aux services que le Syndicat veut offrir à ses membres sans-emplois. Les militants de NSZZ Solidarnosc sont déterminés à approcher les problèmes comme des opportunités et là aussi, réside l'espoir que le Syndicat puisse faire une différence fondamentale dans sa prise en charge de la question du chômage. Le Syndicat ne pouvait se dérober à cette attente.

LA FONDATION ECONOMIQUE DE NSZZ SOLIDARNOSC

L'écroulement du pouvoir communiste en Pologne a mis à jour la dévastation presque complète de l'économie et de l'environnement du pays. Les leaders syndicaux étaient pleinement conscients que la bataille pour la démocratie se déroulerait avant tout sur le terrain économique. En période de difficiles restrictions pour la société, une activité syndicale efficace nécessite d'importantes ressources financières.

En octobre dernier, la Commission Nationale Exécutive a décidé la création de la

Fondation Economique de NSZZ Solidarnosc, chargée des initiatives économiques du Syndicat. Ces buts principaux sont le soutien concret à l'introduction des réformes économiques et l'action contre les conséquences les plus douloureuses des mesures de réformes sur les travailleurs. La Fondation a défini cinq secteurs de base pour ses projets: a) la création d'une banque commerciale de Solidarnosc qui aidera à donner au pays des services bancaires indispensables et permettra d'apporter des services financiers aux petites initiatives économiques; b) des programmes pour de petites entre-

4 P. 12007

prises, essentiels à leur développement qui, espère-t-on, permettra la création de nouveaux emplois et formera l'ossature de la structure économique du pays; c) des bureaux régionaux de conseils offrant des services juridiques et financiers aux candidats-entrepreneurs et aux sans-emplois désirant se lancer dans une initiative économique; d) l'éducation, la formation et la re-qualification pour aider les travailleurs

et les sans-emplois à acquérir le contrôle des technologies modernes et préparer les cadres dirigeants et administratifs; e) services de banques de données pour entreprises mixtes, identifiant et associant les entreprises polonaises à des partenaires étrangers potentiels, et donc, encourageant le nécessaire investissement étranger en Pologne.

LES LICENCIEMENTS DANS LES PETITES VILLES - UN DEFI POUR LES SYNDICATS LOCAUX

Les fermetures d'entreprises et la perspective de pertes d'emplois peuvent être particulièrement douloureuses dans les petites villes aux ressources économiques limitées. Telle est la situation des citoyens de Przasnysz, une ville de 17 mille habitants dans la région Mazowsze. Plus de 300 travailleurs sont déjà sans-emploi et l'usine d'Equipements Electriques, le plus grand employeur local, est prêt d'en licencier 200. Cette perspective est difficile pour la ville puisque près d'un quart des habitants se trouvent ainsi placés dans une situation critique.

Les faits économiques imposent leur loi: l'usine ne trouve pas d'acheteurs pour ses produits puisque le marché intérieur est encombré et les clients étrangers ne sont pas intéressés. Le directeur a prévu un licenciement collectif et les travailleurs ont sollicité l'intervention de leur syndicat. Le président de l'organisation locale de NSZZ Solidarnosc, Stanislaw Jasinski, a demandé une analyse profonde de la situation économique de l'entreprise, y compris des statistiques sur la productivité et chose importante, un programme de restructuration de la production. Chacun sait, cependant, qu'un certain nombre d'emplois sera perdu, quelles que soient les mesures de réorganisation prises. Pour cette raison, la cellule syndicale locale a sollicité l'assistance des responsables syndicaux régionaux. Ainsi, Michal Boni, président de la région Mazowsze et Jacek Kinowski, juriste du syndicat, ont participé à une réunion à l'usine. "Il n'y a pas de solution magique qui puisse satisfaire tout le monde", a déclaré Michal Boni, "mais vous avez raison de dire que le directeur a opté pour la méthode la plus facile, licencier des travailleurs plutôt que de rechercher des moyens de réformer l'usine. 10% des travailleurs sont supposés devoir partir mais la question est de savoir si cela changera quoique ce soit à long-terme. C'est à vous de décider si vous voulez changer le profil industriel de votre usine, ou intensifier les efforts de marketing pour vos produits". Concernant de nouveaux emplois dans la région, le président a déclaré que les petites compagnies privées et les petites initiatives économiques offraient le plus d'espoir. L'Etat pourrait lancer des projets de travaux publics mais dans les deux secteurs, les organisations syndicales et les travailleurs doivent être plus actifs et mieux organisés. Concrètement, la cellule syndicale locale de NSZZ Solidarnosc et le comité civique élaboreront ensemble un rapport détaillé sur les conditions économiques et sociales à Przasnysz et dans les environs.

Un travailleur a demandé l'avis du syndicat sur les larges abus des directeurs d'usines

et des officiels du parti qui créent des entreprises privées en s'appropriant du capital et des biens nationaux. Les faillites d'entreprises sous leurs directions servent donc leurs intérêts. En réponse, les dirigeants syndicaux ont affirmé l'obligation pour le syndicat de s'opposer à ces pratiques dans le cadre de la loi. La lutte contre de telles pratiques est également une des tâches des conseils ouvriers des entreprises.

Une autre question a porté sur un fait d'importance: l'ignorance par les employeurs de la loi sur le travail. J. Kinowski a indiqué qu'il ne s'agit pas seulement de cette loi précise qui est ignorée mais que la connaissance des lois sur le travail en général est excessivement faible dans la société et que cela concerne les travailleurs, les employeurs et même le système juridique. La plupart des syndicats ont une connaissance insuffisante des droits dont ils disposent pour défendre les intérêts des travailleurs perdant leur emploi et pour faire appliquer les obligations auxquelles sont tenus les employeurs procédant à des licenciements. Les employeurs ne peuvent avoir la main libre quand ils choisissent de licencier et les coûts des licenciements doivent être pris en considération dans le calcul global d'une telle décision. Michal Boni a ajouté que les réglementations sur les licenciements collectifs seraient bientôt modifiées afin d'assurer de meilleures compensations aux travailleurs concernés.

Un membre du conseil ouvrier remarqua que les changements technologiques et les ajustements productifs étaient inévitables et nécessaires. Récemment encore, les considérations sur l'efficacité économique étaient peu prises en considération et le chômage existait sous une forme cachée, de manière larvée. Certes, les entreprises ne peuvent être considérées comme des services de protection sociale et les difficiles règles économiques doivent être acceptées. Les autorités syndicales régionales, cependant, pourraient servir à promouvoir des contacts avec des investisseurs étrangers. Cette idée fut pleinement appuyée par le président régional.

Combien de Polonais sont effectivement sans emploi ? Les estimations officielles et syndicales changent presque quotidiennement. Une chose est sûre, le chiffre va croissant. Les statistiques gouvernementales relèvent 152 chômeurs à la fin février; en comparaison, il y en avait 56 mille un mois plus tôt. En contraste, le nombre d'offres d'emplois a chuté de 86%. Les prévisions officielles pour 1990 fixent le nombre de sans-emploi à 400 mille. Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales est prêt à se charger d'un tel volume mais qu'advient-il s'il devait être plus élevé ? Payer des allocations n'est pas suffisant et donc, la tâche principale des services d'emploi consiste à lancer des formations professionnelles et des structures de placement. Le ministère prévoit également de créer une banque pour les petites entreprises, délivrant des crédits à faible taux aux sans-emploi souhaitant engager une initiative économique. Les petites entreprises existantes pourraient également bénéficier des services de cette banque qui devrait commencer à fonctionner à la fin du printemps.

En Pologne, le phénomène de la perte d'emploi a une substantielle dimension psychologique. Des générations entières ont grandi nourries de discours de propagande présentant le chômage comme une plaie du capitalisme occidental et affirmant qu'il n'apparaîtrait jamais. Aussi, une perte subite d'emploi constitue un sérieux choc psychologique pour un individu peu préparé à rechercher un emploi. De ce fait, la société doit s'adapter et accepter le chômage comme un aspect normal de la réalité économique. Jusqu'ici, la société a fait preuve d'un grand dévouement, contribuant par des dons financiers à plusieurs programmes d'assistance aux défavorisés. Le moment venu, il faudra que cette générosité puisse être prolongée par un redressement économique, créateur d'emplois.

VIE SYNDICALE EN POLOGNE

BOGDAN BORUSEWICZ REELU PRESIDENT DE LA REGION DE GDANSK

Un des militants les plus dévoués de NSZZ Solidarnosc, Bogdan Borusewicz a été réélu président de l'organisation syndicale de la région de Gdansk. Son engagement dans l'opposition a débuté en mars 1968; dix ans plus tard, il participait au Comité de Défense des Ouvriers (KOR) et aida à l'établissement d'un mouvement syndical indépendant sur la côte baltique; en août 80, il dirigea, aux côtés de Lech Walesa et d'Andrzej Gwiazda, la grève des chantiers navals; durant l'état de guerre, il poursuivit ses activités syndicales dans la clandestinité pour devenir en 1986 membre de la direction régionale et ensuite nationale.

Quelles sont les priorités de l'action syndicale actuellement?

Nous devons nous préparer à la nouvelle réalité économique. Le syndicat doit développer ses actions de formation des travailleurs et d'aide à la réinsertion professionnelle. Nous devons également avoir notre propre système de placement. Pour faire tout cela, nous n'avons pas plus de deux mois.

Au Congrès régional de NSZZ Solidarnosc, vous avez proposé que le syndicat se charge du paiement des allocations de chômage.

Oui, et je sais combien l'introduction d'une telle procédure peut être difficile. Mais j'ai à l'esprit l'exemple du système belge où les syndiqués reçoivent leurs allocations du syndicat qui est lui remboursé par l'état. L'ensemble de l'opération est ainsi bien plus simple et bien moins bureaucratique.

Le Congrès fut dominé par des vétérans. Etes-vous inquiet par le manque de nouveaux visages?

Il y avait de jeunes militants aussi. Ce sont les dirigeants syndicaux locaux qui étaient surtout présents et la structure d'âge me semble correcte. Deux aspects sont importants : la préservation de l'identité du syndicat et l'apport de l'expérience. Nos militants syndicaux sont bien préparés et dotés d'expérience; leur âge moyen est environ de 40 ans. Des problèmes apparaîtraient si cette moyenne s'élevait à 50 ans sans l'arrivée de nouveaux jeunes dirigeants.

Vous avez parlé de conciliation des fonctions syndicales et politiques au sein de NSZZ Solidarnosc. Y-a-t-il un projet politique pour le syndicat durant et après les prochaines élections locales?

Un tel plan n'existe pas. Le rôle et la signification de notre Syndicat dépendent non seulement de la volonté de nos militants mais aussi de facteurs extérieurs. Si la Pologne devient démocratique avec une large classe moyenne, avec des détenteurs de biens et de capitaux, alors notre rôle sera renforcé. Aussi longtemps que ce n'est pas le cas, nous ne pouvons être considéré comme un syndicat au sens classique. Aussi, aucun plan politique concret pour notre rôle dans la région ne peut exister. Les dirigeants de NSZZ Solidarnosc favorisent une approche pragmatique.

Certaines personnes ayant un important passé syndical étaient visiblement absentes. Cela signifie-t-il une division définitive?

Il ne faut jamais dire jamais. Pourtant, pour le moment, une réconciliation semble peu probable; en particulier, parce que des initiatives sont menées pour constituer un syndicat séparé. Pour ma part, notre Congrès m'a laissé des impressions très favorables. Les délégués présents sont des militants d'expérience et dignes de confiance. Des différences d'esprit et d'approche des problèmes furent davantage mises en évidence, comparativement à notre Ier Congrès régional de 1981. Nous avons la chance d'avoir des militants mûrs avec lesquels nous pouvons construire le futur.

REUNION DE LA COMMISSION NATIONALE EXECUTIVE DE NSZZ SOLIDARNOSC

La KKW a débattu le 21 février d'un large éventail de questions sociales et politiques. Une attention particulière fut portée au développement des événements en Allemagne, dans le contexte des intérêts de la sécurité de la Pologne. La KKW affirme: "la Pologne a le droit de participer à celles des négociations internationales qui concerneront, directement ou indirectement, sa sécurité et ses relations avec le nouvel état allemand, particulièrement du fait que de nombreux politiciens continuent de mettre en question l'inviolabilité des frontières occidentales de la Pologne".

DEFENSE DES CONDITIONS DE VIE ET DE L'EMPLOI

La Commission Exécutive poursuit des discussions périodiques avec le gouvernement et la prochaine, à la mi-mars, concernera les conditions de vie des travailleurs et la modification du système d'indexation. NSZZ Solidarnosc soumettra une série d'amendements à la loi sur l'emploi. Le Syndicat s'opposera à tout licenciement collectif motivé uniquement par la recherche du "salut financier" d'une entreprise et non-accompagné d'un programme de réforme et de restructuration économique de celle-ci. De plus, un système d'efficace protection sociale doit être mis en place. Aussi, trois mesures essentielles sont nécessaires: - la promulgation de règlements sur l'emploi

POUR CONSTRUIRE UN SYNDICAT PUISSANT

Un entretien avec Alojzy Pietrzyk, président réélu de la région Silésie-Dabrowski.

Quel est votre programme?

C'est un programme syndical. Pour notre syndicat, il est devenu très inconfortable de servir de bouclier protecteur de la politique du gouvernement. Celui-ci peut, de cette manière, gagner en popularité mais nous sommes perdants. Il est temps de retourner à des missions purement syndicales: avant tout, la protection des plus défavorisés. En Silésie, la question de la protection de l'environnement est aussi d'une importance cruciale. De plus, je vois la nécessité d'améliorer notre fonctionnement au sein de l'organisation.

Vous mettez en évidence le programme syndical mais qu'en est-il du rôle politique de NSZZ Solidarnosc dans la région de Silésie?

Notre structure territoriale pèse lourdement dans cet aspect. Nous avons eu le devoir d'initier et ensuite, de soutenir les réformes politiques et économiques. Il faut noter que cette région fut un bastion de la fraction conservatrice du parti et la nomenklatura qui demeure ici solide, bénéficie encore de privilèges traditionnels. Aussi, notre tâche est de veiller sur le processus des élections aux conseils ouvriers et ceux-ci, en retour, amèneront des changements personnels graduels. Nous avons un opposant solide, le syndicat OPZZ étroitement lié à la nomenklatura locale

CHERS LECTEURS, nous vous prions de noter que notre Bureau a été transféré à l'adresse inscrite en 1ère page. Du fait de ce déménagement, nous n'avons pu publier le précédent numéro de NEWS Solidarnosc; veuillez nous en excuser.

et les licenciements; - la création d'un système de placement efficace; - la création d'un fonds du travail. En matière de licenciements collectifs, le Syndicat propose les amendements suivants: - le droit pour les organisations syndicales locales de participer aux négociations sur le niveau des indemnités des ouvriers licenciés; - la garantie, comme une assurance, d'indemnités du fonds du travail; - la définition précise du statut du "sans-emploi" et l'extension des tâches des services de placement aux invalides et retraités; l'extension des pouvoirs des conseils du travail, centraux et régionaux; - le droit pour les syndicats de défendre les personnes nécessitant une protection spéciale. Les directions syndicales régionales sont chargées de mettre en place des services juridiques et de développer l'aide aux affiliés sans-emplois. La KKW souligne que le chômage doit aussi être combattu vigoureusement par des plans concrets, comme des projets de travaux publics, etc. Le statut du Syndicat aura également à être modifié pour permettre aux fonctionnaires de l'armée et de la police ainsi qu'aux employés des coopératives agricoles de bénéficier des libertés syndicales.

LA BANQUE SYNDICALE DE SOLIDARNOSC

La KKW a autorisé la Fondation Economique de NSZZ Solidarnosc à engager les démarches organisationnelles visant à l'enregistrement d'une banque syndicale Solidarnosc.

et partageant ses privilèges. Aussi, notre tâche la plus importante est la construction d'un syndicat indépendant puissant. Nous devons adopter un programme qui prenne en considération les conditions particulièrement difficiles de vie et de travail dans notre région. Sous peu, nous devons faire face au problème du chômage qui dans cette région à haute densité de population, peut éprouver notre force et nos ressources. Nous devons être bien préparés en matière de programme et d'organisation.

De nombreux militants de Silésie ont émigré pendant l'état de guerre. Etes-vous en mesure de leur trouver des successeurs?

Oui, de nouveaux militants nous ont rejoints. Néanmoins, le besoin existe de divers programmes de formation. Bien que numériquement nous soyons moins important qu'en 1981 (quand nous comptions un million et demi de membres), NSZZ Solidarnosc demeure la force réformatrice majeure de la région. En Silésie, la répression communiste à l'égard de notre syndicat fut particulièrement brutale et cela a entravé le processus des réformes. Si nous n'avons pas eu à surmonter ces difficultés, notre situation aujourd'hui serait certainement meilleure.